

**CARTOGRAPHIE DE LA
NOUVELLE FRANCE:
SUPPLEMENT A L'OUVRAGE
DE M. HARRISSE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649766383

Cartographie de la Nouvelle France: Supplent a l'Ouvrage de M. HARRISSE by Gabriel Marcel

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

GABRIEL MARCEL

**CARTOGRAPHIE DE LA
NOUVELLE FRANCE:
SUPPLEMENT A L'OUVRAGE
DE M. HARRISSE**

CARTOGRAPHIE
" "
LA NOUVELLE FRANCE

⊙

CARTOGRAPHIE
DE
LA NOUVELLE FRANCE

SUPPLÉMENT A L'OUVRAGE DE M. HARRISSE

PUBLIÉ AVEC DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

GABRIEL MARCEL

Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (section des cartes et plans)

EXTRAIT DE LA REVUE DE GÉOGRAPHIE

Dirigée par M. L. DRAPEYRON

2
PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES ET CH. LECLERC

25, QUAI VOLTAIRE

1885

CARTOGRAPHIE
DE
LA NOUVELLE FRANCE

SUPPLÉMENT
A L'OUVRAGE DE M. HENRY HARRISSE SUR LE MÊME SUJET.

PRÉFACE

Le temps est aux bibliographies. La science est aujourd'hui trop vaste; trop de travaux sont éparpillés dans des revues, où souvent on n'irait pas les chercher, pour qu'il ne soit pas nécessaire, ou pour mieux dire indispensable, de tenir à jour la comptabilité de l'esprit humain.

On a beau se cantonner dans une branche de la science, nombre d'études vous échappent et l'on se figure avoir découvert quelque document ignoré, quelque fait nouveau lorsqu'il est publié et connu depuis longtemps.

Le nombre des bibliographies éditées depuis quelques années est si considérable qu'un de nos amis a cru devoir dresser le catalogue de ces ouvrages¹. Par malheur, il n'en est pas de même pour les travaux relatifs à la géographie et surtout à la cartographie. Nous avons bien vu paraître, il y a peu d'années, une bibliographie géographique², mais, hélas! il n'est pas difficile de compter le nombre des descriptions et des catalogues de cartes parus dans notre pays depuis 1870. A part le très érudit travail de M. HARRISSE sur la Cartographie de la Nouvelle France, il n'en existe guère; encore M. HARRISSE n'est-il pas notre compatriote et nous aurions dû, ce semble, éprouver quelque honte à voir un sujet si éminemment français traité par un étranger!

Quelques-uns des membres de nos vaillantes Sociétés ou Académies de province, il est vrai, ont étudié la cartographie de leur région, mais ces travaux sont le plus souvent incomplets, parce que leurs auteurs n'ont pu fouiller nos grands dépôts de cartes et parce qu'ils manquent des connaissances générales nécessaires pour traiter ce genre de sujets.

A l'étranger, il y a longtemps qu'on nous a donné l'exemple de ces sortes d'ouvrages. L'Institut néerlandais a publié une série de cartographies très méritoires, bien qu'elles n'aient trait qu'à la période moderne, la plus pratique

1. Léon Vallée, *Bibliographie des bibliographies*. Paris, Terquem, 1888, in-8°.

2. James Jackson, *Liste provisoire de bibliographies géographiques*, Paris, Bureau de la Société de Géographie, 1883, in-8°.

il est vrai, mais la moins utile historiquement parlant. Au Congrès international de Venise, nous avons pu admirer le soin, la patience et l'exactitude qui avaient présidé à la rédaction d'un gros in-4° relatif à la Cartographie vénitienne. Plus récemment, c'est, en Allemagne, M. Michow qui publie une très érudite brochure sur les anciennes cartes de la Russie, c'est la Société géographique de Munich qui met au jour une cartographie de la Bavière.

Savoir que ces publications spéciales existent, c'est déjà quelque chose, car on peut y renvoyer les travailleurs que cela intéresse; mais que nous Français qui, pendant un si long espace de temps, avons été à la tête du mouvement géographique, nous publions des travaux analogues, voilà ce qu'il faut souhaiter, ce qu'il faut encourager par tous les moyens possibles.

Nous proclamons que nous assistons en France à une renaissance des études géographiques. Il n'en est rien malheureusement. L'éducation du public au point de vue cartographique est toujours à faire. La masse ne comprend rien aux courbes hypsométriques qui, à moins d'être très pressées sur un petit espace, ne disent rien à l'œil et il nous faut toujours, pour nous rendre compte du relief d'un pays, une représentation picturale plus ou moins approchée de la vérité.

Qui donc, à part quelques hommes qui font de la géographie une étude spéciale, est en état de juger de la valeur scientifique de telle ou telle carte? Pourvu que notre œil soit séduit par l'aspect élégant, soigné d'une carte, et nous parlons d'un public déjà éclairé, nous sommes tout prêts à la déclarer excellente; et cela, parce que, très ignorants des découvertes récentes, des déterminations astronomiques faites par les savants, les marins et les explorateurs, nous ne sommes pas en état de prononcer si la carte qu'on nous soumet est à la hauteur de la science.

Quant à la masse, véritablement ignare, pourvu qu'une carte soit violemment coloriée, cela lui suffit; elle en est au *Messageur boiteux*, à l'*Almanach liégeois*, et n'allez pas essayer de lui imprimer ces livrets sur un papier satiné, avec des caractères qui ne soient pas des têtes de clous, elle serait aussitôt dérouterée et vous en seriez pour vos frais. Voilà où nous en sommes au point de vue cartographique; nul n'est mieux placé que nous pour en juger, tout ce qui se publie en France en fait de cartes nous passant par les mains.

Notre intention n'est pas de faire ici une de ces œuvres qui s'adressent à la foule, bien au contraire. Notre travail n'offrira d'intérêt qu'à bien peu de personnes; mais nous pensons qu'après de celles-là, il pourra rencontrer bon accueil en raison du soin et de la conscience que nous y avons apportés.

Était-il bien utile, direz-vous, de publier un supplément à la cartographie de la Nouvelle-France de M. Harrisse? Il est bien téméraire de vouloir compléter un auteur dont la compétence ne fait doute pour personne, qui a fait son terrain de l'histoire des découvertes des Français en Amérique et des publications qui touchent cette partie du monde.

Notre excuse est bien simple. M. Harrisse a consacré cent soixante-seize numéros à la cartographie de la Nouvelle France jusqu'en 1700 et pour arriver à ce chiffre qui semble déjà si respectable, il a enregistré toutes les cartes qui enrichissent un certain nombre de publications entre lesquelles nous ne citerons que le *Champlain* et les *Relations des missionnaires*.

Étant le premier en date, M. HARRISSE a tout naturellement *écrémé* le sujet. Ce qui reste à signaler n'en vaut guère la peine, dira-t-on ! Que voilà bien les gens superficiels qui se contentent d'à peu près ! Il est parfaitement exact que les cartes les plus intéressantes au point de vue historique, notre devancier les a connues ; il en est cependant un certain nombre qui lui ont échappé, ce sont celles qui tiennent un si bon rang dans la collection géographique du Ministère des affaires étrangères, celles des archives du Dépôt des fortifications des colonies qu'il n'a pu examiner que superficiellement, toutes celles enfin que, grâce à un patient labeur et à de multiples recherches, nous avons retrouvées à la Bibliothèque nationale où rien n'existait pour nous en faire soupçonner l'existence.

Nous n'avons pas, à notre tour, la prétention d'être complet ; mais ajouter aux cent soixante-seize cartes décrites par M. HARRISSE plus de cent pièces nouvelles dont il n'a pas eu connaissance, c'est là, à notre avis, rendre un véritable service à tous les érudits — ils sont par malheur plus nombreux au delà de l'Océan qu'en Europe — qui s'occupent de la primitive histoire de nos établissements en Amérique.

Peut-être nos lecteurs ne se doutent-ils pas de la minutie qu'exige ce genre de travail, ils pourront s'en rendre compte en comparant les titres des diverses éditions des cartes de Coronelli qui s'intitulent : Partie orientale (ou occidentale) du Canada. M. HARRISSE n'avait décrit qu'une seule de ces éditions ou plutôt qu'un seul de ces tirages.

Nous savions par expérience avec quel soin il faut comparer deux exemplaires d'un ouvrage pour y découvrir ces différences insensibles aux *profanes* qui constituent la bonne édition. La besogne est encore plus subtile en matière de cartes. La coupure des mots dans le titre, la forme des caractères, leur grosseur, les changements d'adresse pour l'éditeur ou de titres pour l'auteur, la dimension de la pièce, sans parler des différences de la carte en elle-même, autant de choses qu'il faut comparer avant de déclarer si l'on se trouve en présence d'un double ou d'une édition différente. Aussi, cette besogne ne peut-elle être confiée au premier venu.

S'il est déjà délicat de se prononcer quand on a affaire à une carte française, combien est-ce plus difficile, quelle habitude il faut de ce genre de travaux, quand il s'agit de cartes écrites en vieil anglais, en bas allemand ou en hollandais archaïque !

A quoi bon, dira-t-on, s'attacher à toutes ces minuties ? Que m'importe qu'une carte de Sanson soit de 1688 ou de 1689, qu'elle soit de la première ou de la seconde édition de 1688, si elle est bonne ?

Pardonnez, ce n'est pas pour vous, hommes pressés et superficiels, que nous travaillons ; ce n'est pas pour vous non plus que Brunet a réuni les matériaux de son *Manuel du libraire*. Vous sera-t-il indifférent, aussi, de savoir que telle carte de Coronelli est infiniment supérieure à telle autre de Duval qui lui est postérieure et que telle édition est devenue absolument rare sur le marché ?

Mais finissons-en avec ces considérations générales qui ne nous ramèneront pas les indifférents, qui intéresseront médiocrement ceux qui nous comprennent et revenons à notre sujet.

Une bonne partie des cartes inédites dont nous reproduisons ici les titres

proviennent du Dépôt des fortifications des colonies. Il n'est pas sans intérêt de raconter comment elles ont échappé à M. HARRISSE.

Le savant auteur de la *Bibliotheca americana vetustissima* a réuni tous les éléments de sa *Cartographie de la Nouvelle France* pendant le siège de Paris. Un jour, au moment de quitter le Dépôt de la marine de la rue de l'Université, la neige, qui tombe à flocons serrés, l'arrête dans le vestibule. Cette inscription peinte sur la muraille : « Archives des fortifications des colonies » attire son attention, il monte aussitôt. Sous les toits, il entre dans une sorte de galetas.

« Avez-vous ici des cartes anciennes de l'Amérique ? » demande-t-il à l'employé dont l'ahurissement indiquait la rareté des visiteurs.

Sur sa réponse affirmative, M. HARRISSE exhibe l'autorisation que le ministre de la marine lui a donnée et il commence à dépouiller quelques cartons. Puis arrive l'heure de la fermeture et l'employé invite fort gracieusement notre cartographe à revenir le lendemain.

Mais, lorsque celui-ci se présente, le vent a tourné. L'employé lui annonce, d'un ton fort grincheux, qu'il a l'ordre de le conduire, dès son arrivée, auprès du général commandant le Dépôt.

« Ah, c'est vous, Monsieur, s'écrie le général, en voyant entrer M. HARRISSE, qui vous permettez de pénétrer dans le Dépôt des fortifications des colonies sans autorisation !

— Voici ma permission, répond le cartographe.

— Peu m'importe votre ministre de la marine ; apprenez, Monsieur, que les fortifications des colonies relèvent du ministre de la guerre ! »

Puis il ajoute : « Vous profitez de ce que l'ennemi est sous nos murs pour venir piller nos archives, y copier des documents que vous allez sans doute lui transmettre... »

Nous ne reproduirons pas les variations endiablées que broda sur ce thème le brave général, ajoutons seulement qu'il termina en menaçant M. HARRISSE de le faire fusiller et de l'envoyer de suite (nous allons dire ensuite) à la Place avec les dessins par lui copiés la veille.

Lorsque le manque de respiration eut forcé le général de s'arrêter, M. HARRISSE, avec son flegme d'Américain, lui fit poliment remarquer que les renseignements qu'il était venu chercher étaient relatifs à une colonie qui ne nous appartenait plus depuis deux cents ans et même que tout ce qui s'était passé au Canada depuis 1700 ne l'intéressait en aucune façon. Puis il ajouta qu'il n'avait pas l'habitude d'être traité de la sorte, qu'il était originaire des États-Unis, c'est-à-dire qu'il appartenait à la seule nation qui nous eût donné, dans ces tristes circonstances, des marques de sympathie et que son ambassadeur saurait le faire respecter.

L'entrevue se termina après cet échange d'explications plus aigres que douces et M. HARRISSE dut se contenter des quelques indications qu'il avait réunies la veille à la hâte, sans pouvoir les rectifier ni les compléter.

Depuis le ministère de l'amiral Jauréguiberry, les archives du Dépôt des fortifications des colonies ont fait retour à la marine et c'est grâce à cette mesure que nous y avons pu pénétrer. Dire que l'accueil que nous y avons reçu ne rappelle en rien celui qui fut fait à M. HARRISSE, ce ne serait pas assez. Grâce à la

bienveillance du colonel Robaud, nos recherches ont été singulièrement facilitées, nous nous faisons ici un devoir de lui en adresser tous nos remerciements.

Ces archives, que le public ne connaît pas, sont singulièrement riches en documents de tout genre sur nos colonies. A côté de mémoires techniques, on y trouve des rapports adressés par nos gouverneurs au ministre de la marine sur les découvertes opérées, sur l'état économique et financier, sur les moyens de développer les ressources, sur les besoins de tout genre de nos établissements. On y rencontre aussi quantité de mémoires relatifs à l'ancienne Compagnie des Indes, sur les menées et les armements des Anglais, sur les rajahs dont l'alliance nous serait utile, ainsi qu'un nombre fort considérable de cartes et de plans manuscrits dont quelques-uns sont d'une exécution véritablement remarquable. Notons au passage de gros et gigantesques albums reliés en maroquin rouge, dont les armes ont été lacrées et les fermoirs écussonnés arrachés sous la Révolution, et des cartes de Saint-Domingue à très grande échelle qui sont de véritables œuvres d'art. Un et peut-être plusieurs cartons renferment des cartes de Madagascar, des plans des établissements et des forts que nous y avions fondés, ainsi que des projets adressés au ministre par MM. de Modave et de Beniowski pour ne citer que les plus célèbres.

De tous ces documents, il existe des inventaires, mais ils ne sont pas toujours exacts, comme nous avons pu nous en apercevoir, et si l'on pensait à les imprimer, il faudrait auparavant les revoir avec le plus grand soin.

Ajoutons que ce dépôt si intéressant à des titres divers est logé dans une pièce à l'entresol sur une cour étroite, de sorte qu'on ne peut y travailler sans lumière. Ce bureau est en outre occupé par trois gardes d'artillerie qui ne sont là que de passage, qui, par conséquent, ne peuvent être au courant de tout ce qu'il renferme et dont les fonctions n'ont rien à voir avec le classement et l'entretien de ces documents. Ne pourrait-on pas mettre à la tête de ces archives auxquelles, pour leur conserver un caractère historique, on enlèverait les affaires récentes, un archiviste sérieux, érudit, et non plus un commis, qui en publierait le catalogue? C'est ce qui se fait aujourd'hui pour les archives de la marine; quand donc en fera-t-on autant pour celles des colonies? Ne pourrait-on les transporter soit aux archives des colonies dont elles font naturellement partie, soit au Dépôt des cartes de la rue de l'Université? Nous appelons toute l'attention de la Commission présidée par M. de Rozière sur la situation des Archives du dépôt des fortifications. Il y a là des cartes et des plans uniques dont l'intérêt historique est considérable et quantité de mémoires dont la conservation et le classement importent grandement à l'histoire de nos colonies.

GABRIEL MARCEL,

Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (Section des cartes et plans).

ABRÉVIATIONS.

A. D. C. Archives des colonies.

A. E. D. G. Affaires étrangères, Dépôt géographique.

B. N. E. Bibliothèque nationale. Estampes.

D. C. B. N. Département des cartes. Bibliothèque nationale.

D. F. C. Dépôt des fortifications des colonies.

D. M. Dépôt des cartes de la marine, rue de l'Université.